

## Communiqué de presse



## Présidentielle : La Mutualité Française appelle à faire barrage au Front national

A l'issue du 1er tour de l'élection présidentielle, Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française, appelle à faire barrage au Front national lors du 2nd tour, le 7 mai prochain.

"En tant que président de la Mutualité Française, mouvement social fondé sur la solidarité et la démocratie, fort de ses 15 000 militants, de ses 35 millions de personnes protégées, je ne peux qu'appeler à faire barrage au Front National, à repousser la tentation de l'extrême droite, de l'exclusion et de la discrimination, aux antipodes de nos valeurs et de nos actions", déclare Thierry Beaudet. "Nos mutuelles sont des sociétés de personnes qui accueillent et protègent sans priorité ni différence. Elles travaillent à "faire société", à tisser des liens, à l'inclusion et au bien-être de tous notamment par la santé et toutes les formes de protection sociale."

## À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maitrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

